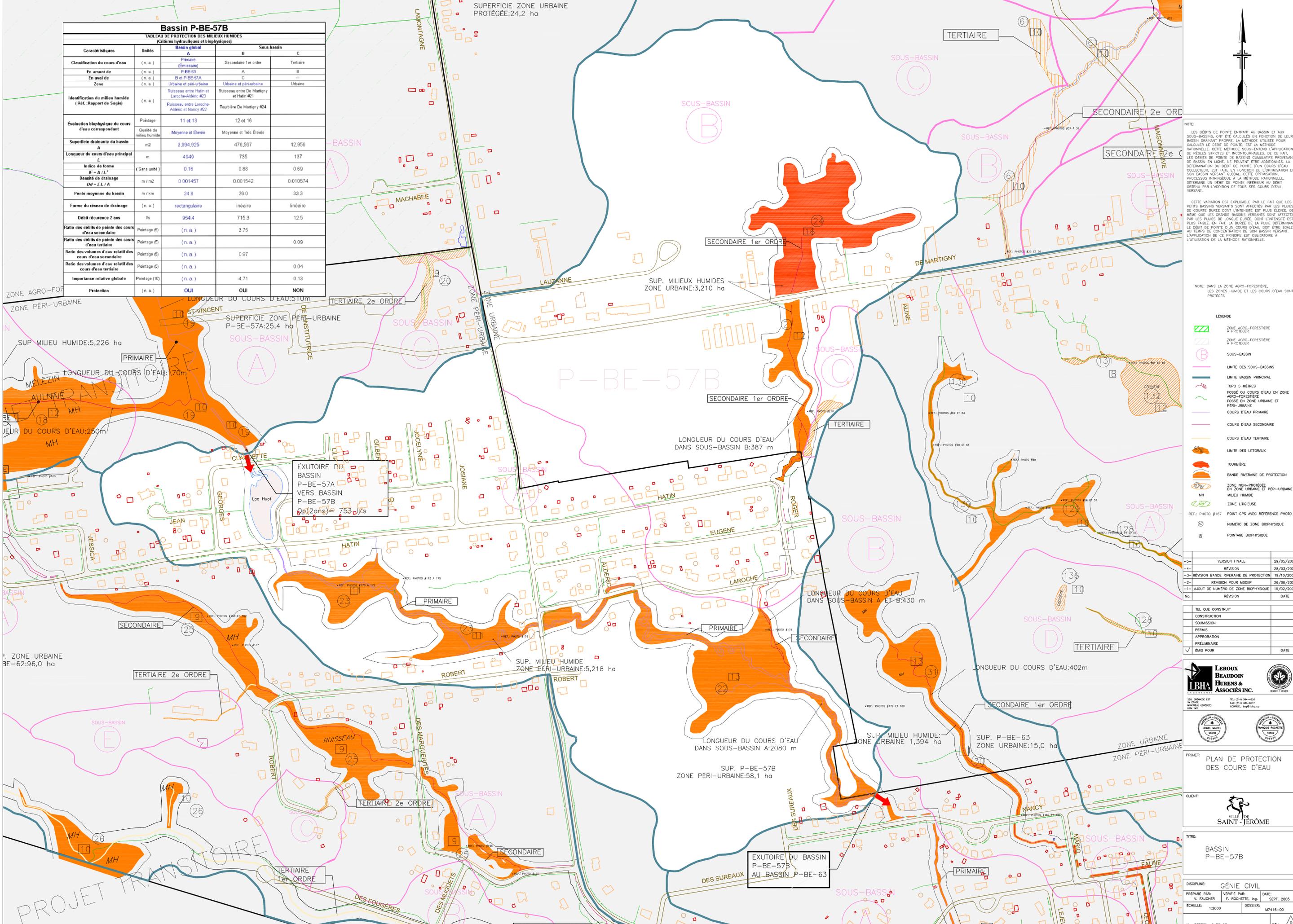


Bassin P-BE-57B				
TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)				
Caractéristiques	Unités	Bassin global		
		A	B	C
Classification du cours d'eau	(n.a.)	Primaire (Emissaire)	Secondaire 1er ordre	Tertiaire
En amont de	(n.a.)	P-BE-63	A	B
En aval de	(n.a.)	B et P-BE-57A	C	---
Zone	(n.a.)	Urbaine et péri-urbaine	Urbaine et péri-urbaine	Urbaine
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagle)	(n.a.)	Ruisseau entre Hatin et Laroché-Aldéric #23	Ruisseau entre De Martigny et Hatin #21	---
		Ruisseau entre Laroché-Aldéric et Nancy #22	Toubaire De Martigny #24	---
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant	Pointage	11 et 13	12 et 16	---
		Moyenne et Élevée	Moyenne et Très Élevée	---
Superficie drainante du bassin A	m <sup>2</sup>	3,994,925	476,567	12,956
Longueur du cours d'eau principal L	m	4949	735	137
Indice de forme $F = A / L^2$	(Sans unité)	0.16	0.88	0.69
Densité de drainage $Dd = Z / A$	m / m <sup>2</sup>	0.001457	0.001542	0.010574
Pente moyenne du bassin	m / km	24.8	26.0	33.3
Forme du réseau de drainage	(n.a.)	rectangulaire	linéaire	linéaire
Débit récurrent 2 ans	l/s	954.4	715.3	12.5
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	(n.a.)	3.75	---
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	(n.a.)	---	0.09
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	Pointage (5)	(n.a.)	0.97	---
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	Pointage (5)	(n.a.)	---	0.04
Importance relative globale	Pointage (10)	(n.a.)	4.71	0.13
Protection	(n.a.)	OUI	OUI	NON



NOTE: LES DÉBITS DE POINTE ENTRANT AU BASSIN ET AUX SOUS-BASSINS, ONT ÉTÉ CALCULÉS EN FONCTION DE LEUR BASSIN DRAINANT PROPRE. LA MÉTHODE UTILISÉE POUR CALCULER LE DÉBIT DE POINTE, EST LA MÉTHODE RATIONNELLE. CETTE MÉTHODE SOUS-ENTEND L'APPLICATION DE RÈGLES STRICTES ET INCONTOURNABLES. DE CE FAIT, LES DÉBITS DE POINTE DE BASSINS CUMULATIFS PROVENANT DE BASSIN EN LIGNE, NE PEUVENT ÊTRE ADDITIONNÉS. LA DÉTERMINATION DU DÉBIT DE POINTE D'UN COURS D'EAU COLLECTEUR, EST FAITE EN FONCTION DE L'OPTIMISATION DE SON BASSIN VERSANT GLOBAL. CETTE OPTIMISATION, PROCÉDURE INTRINSÈQUE À LA MÉTHODE RATIONNELLE, DÉTERMINE UN DÉBIT DE POINTE SUPÉRIEUR AU DÉBIT OBTENU PAR L'ADDITION DE TOUTS SES COURS D'EAU VERSANT.

CETTE VARIATION EST EXPLICABLE PAR LE FAIT QUE LES PETITS BASSINS VERSANTS SONT AFFECTÉS PAR LES PLUIES DE COURTE DURÉE DONT L'INTENSITÉ EST PLUS ÉLEVÉE. DE MÊME QUE LES GRANDS BASSINS VERSANTS SONT AFFECTÉS PAR LES PLUIES DE LONGUE DURÉE, DONT L'INTENSITÉ EST PLUS FAIBLE. EN FAIT, LA DURÉE DE LA PLUIE DÉTERMINANT LE DÉBIT DE POINTE D'UN COURS D'EAU, DOIT ÊTRE ÉGALE AU TEMPS DE CONCENTRATION DE SON BASSIN VERSANT. L'APPLICATION DE CE PRINCIPLE EST OBLIGATOIRE À L'UTILISATION DE LA MÉTHODE RATIONNELLE.

NOTE: DANS LA ZONE AGRO-FORESTIÈRE, LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU SONT PROTÉGÉS

- LEGENDE
- ZONE AGRO-FORESTIÈRE À PROTÉGER
  - ZONE AGRO-FORESTIÈRE À PROTÉGER
  - SOUS-BASSIN
  - LIMITE DES SOUS-BASSINS
  - LIMITE BASSIN PRINCIPAL
  - FOSSE OU COURS D'EAU EN ZONE AGRO-FORESTIÈRE
  - FOSSE EN ZONE URBAINE ET PÉRI-URBAINE
  - COURS D'EAU PRIMAIRE
  - COURS D'EAU SECONDAIRE
  - COURS D'EAU TERTIAIRE
  - LIMITE DES LITTORAUX
  - TOURBIÈRE
  - BANDE RIVERAINE DE PROTECTION
  - ZONE NON-PROTÉGÉE EN ZONE URBAINE ET PÉRI-URBAINE
  - MILIEU HUMIDE
  - ZONE LITTORALE
- REF: PHOTO #167 POINT GPS AVEC RÉFÉRENCE PHOTO  
 NUMÉRO DE ZONE BIOPHYSIQUE  
 POINTAGE BIOPHYSIQUE

No.	REVISION	DATE
-5-	VERSION FINALE	29/05/2007
-4-	REVISION	28/03/2007
-3-	REVISION BANDE RIVERAINE DE PROTECTION	19/10/2006
-2-	REVISION POUR MODÈLE	26/06/2006
-1-	AJOUT DE NUMÉRO DE ZONE BIOPHYSIQUE	15/02/2006

No.	REVISION	DATE
✓	EMIS POUR	DATE

**LEROUX BEAUDIN HURENS & ASSOCIÉS INC.**  
 255, GRANDE EST TEL: (514) 384-4222  
 44, RUE DU QUAI TEL: (514) 383-8077  
 1000 100 TEL: (514) 383-8077 COURRIEL: info@lhbh.ca



PROJET: PLAN DE PROTECTION DES COURS D'EAU

CLIENT: VILLE DE SAINT-JÉRÔME

TITRE: BASSIN P-BE-57B

DISCIPLINE: GÉNIE CIVIL  
 PRÉPARÉ PAR: V. FAUCHER VÉRIFIÉ PAR: F. ROCHETTE, Ing. DATE: SEPT. 2005  
 ÉCHELLE: 1:2000 DOSSIER: M7416-00  
 No. DESSIN: 5 DE 23 REV: 3